

Assemblée générale de l'ADÉPUM

Jeudi 2 février 2012

Ordre du jour

- 0. Ouverture
 - 0.1. Animation et secrétariat
 - 0.2. Adoption des procès-verbaux
 - 1. Grève générale illimitée
 - 2. Fermeture
-

0. Ouverture

-Proposition 0.1, telle que formulée par Ludvic Moquin-Beaudry: «Que l'assemblée générale du 2 février 2012 débute», Dominique Tardif appuie

Proposition 0.1 adoptée à l'unanimité

0.1 Animation et secrétariat

- **Proposition 0.1.1**, telle que formulée par Ludvic Moquin-Beaudry: « Que Mathieu Jobin assure la présidence et François-Julien Côté-Remy le secrétariat, Emmanuel Chaput appuie

Proposition 0.1.1 adoptée à l'unanimité

-Proposition 0.1.2, telle que formulée par Emmanuel Chaput: «Que l'on adopte l'ordre du jour tel que proposé», Guillaume Bertrand appuie

Proposition 0.1.2 Adoptée à l'unanimité

0.2 Adoption des PV

-Proposition 0.2.1, telle que formulée par Charlotte Sabourin: «Que l'on adopte les PV des AG des 20 octobre 2011, 1er décembre 2011 et 19 janvier 2012 », Nicolas Hamon appuie

Proposition 0.2.1 adoptée à l'unanimité

1. Grève générale illimitée

-Proposition 1.1, telle que formulée par Arnaud Theurillat-Cloutier: «Que les observateurs soient admis dans l'assemblée et disposent d'un droit de parole non-prioritaire par rapport à celui des membres», Nicolas Hamon appuie

Proposition 1.1 adoptée à l'unanimité

-Proposition 1.2, telle que formulée par Julien de Tilly: « Que l'on tienne une plénière d'une durée d'une heure reconductible et que les temps de parole maximaux soient fixés à dix minutes pour une première intervention et deux minutes pour les subséquentes», Ludvic Moquin-Beaudry appuie

On demande le vote sur la proposition

Proposition 1.2 rejetée à majorité

-Proposition 1.3, telle que formulée par Ludvic Moquin-Beaudry: « Que le porte-parole (Gabriel Nadeau-Dubois) de la Coalition large de l'Association pour une solidarité syndicale étudiante (CLASSE) fasse une présentation de la CLASSE, de l'état du mouvement étudiant et des perspectives de grève»

-Amendement à la proposition 1.3, telle que formulée par Simon-Pierre: «Que cette présentation dure 5 minutes et qu'elle soit suivie d'une période de questions adressées au porte-parole de la CLASSE de 10 minutes»

Amendement à la proposition 1.3 adopté à l'unanimité

Proposition 1.3 adoptée à l'unanimité

Questions à Gabriel Nadeau-Dubois (10 minutes)

Proposition privilégiée, telle que formulée par Nicolas Hamon: « Que l'on prolonge la période de question de dix minutes», Ludvic Moquin-Beaudry appuie

Proposition privilégiée adoptée à l'unanimité

Proposition 1.4, telle que formulée par Charlotte Sabourin: « Qu'une plénière de 30 minutes se tienne sur les revendications du mouvement de grève; Que cette plénière soit prolongée jusqu'à ce que les personnes qui désirent intervenir, mais qui n'ont pas encore eu de tour de parole, puissent le faire; Que cette plénière soit précédée d'une présentation des revendications par Guillaume Bertrand d'une durée de 5 minutes», Dominique Tardif appuie

Proposition 1.4 adoptée à l'unanimité

Présentation de Guillaume Bertrand: Revendications de l'ADÉPUM dans le cadre d'une grève générale illimitée à l'hiver 2012

- Contre toute hausse de frais dans une perspective de gratuité scolaire
- Pour une éducation de qualité, libre de l'ingérence du privé
- Contre les compressions budgétaires affectant les cégeps et l'ensemble des services publics

Plénière de 30 minutes

Proposition privilégiée, telle que formulée par Ludvic Moquin-Beaudry: «Que l'on limite les tours de parole à 3 minutes», Frédérik Fortin appuie

Proposition privilégiée adoptée à l'unanimité

Proposition 1.5, telle que formulée par Arnaud Theurillat-Cloutier : « Qu'une plénière d'une heure se tienne sur la grève générale illimitée; Que cette plénière soit prolongée jusqu'à ce que les personnes qui désirent intervenir, mais qui n'ont pas encore eu de tour de parole, puissent le faire; Que les temps de parole soient limités à 3 minutes; Que cette plénière soit précédée d'une présentation (d'une durée de 5 minutes) de la campagne de grève par Simon-Pierre Chevarie-Cossette. », Nicolas Hamon appuie

Amendement à la proposition 1.5, telle que formulée par Karine Fradet: «Que l'on limite la durée de la plénière à 30 minutes», Pierre-Luc Desjardins appuie

Le vote est demandé sur l'amendement

Amendement à la proposition 1.5 adopté à majorité

Proposition 1.5 adoptée à l'unanimité

Présentation de Simon-Pierre (5 minutes)

Plénière (30 minutes)

Considérant que le mouvement étudiant québécois, y compris l'ADÉPUM, milite depuis deux ans contre la hausse des frais de scolarité et plus généralement contre la tarification des services publics;

Considérant que plusieurs moyens ont déjà été utilisés pour faire savoir notre position au gouvernement Charest, à savoir des pétitions, des lettres ouvertes, des actions symboliques, des actions de perturbation, des occupations, des manifestations régionales et nationales;

Considérant que 30 000 personnes étaient dans les rues de Montréal et que 200 000 étudiants et étudiantes étaient en grève le 10 novembre 2011 pour signifier leur opposition à la hausse des frais de scolarité;

Considérant que le gouvernement Charest refuse de reculer sur sa décision de hausser à nouveau les frais de scolarité dès la session d'automne 2012;

Proposition 1.6, telle que formulée par Simon-Pierre Chevarie-Cossette:

« Que l'ADÉPUM déclenche la grève illimitée le troisième jour ouvrable suivant l'atteinte du plancher de grève constitué, à l'échelle nationale, de sept (7) associations étudiantes ayant un mandat de grève, représentant vingt mille (20 000) membres répartis sur trois (3) campus du Québec et, sur le plan local, de cinq (5) associations étudiantes de l'Université de Montréal représentant mille (1000) étudiants et étudiantes;

Que les revendications de l'ADÉPUM pour cette grève illimitée soient les suivantes :

Contre toute hausse de frais dans une perspective de gratuité scolaire;

Pour une éducation de qualité, libre de l'ingérence du privé;

Contre les compressions budgétaires affectant les cégeps et l'ensemble des services publics.»

Samuel Lesage appuie

* Voir la proposition de scission de la proposition 1.6

Proposition 1.6.1, telle que formulée par Arnaud Theurillat-Cloutier: «Que le vote de grève soit effectué par scrutin secret; Que Emmanuel Chaput, Jean-Charles Verdier et Thomas Mekhael agissent à titre de scrutateurs et conservent leur droit de vote»,
Dominique Tardif appuie

Le vote est demandé sur la proposition 1.6.1

Proposition 1.6.1 rejetée à majorité

Proposition de scission de la proposition 1.6, telle que formulée par Alexandre :

«Que la partie suivante de la proposition 1.6 soit traitée comme une proposition indépendante: «Que les revendications de l'ADÉPUM pour cette grève illimitée soient les suivantes :Contre toute hausse de frais dans une perspective de gratuité scolaire;Pour une éducation de qualité, libre de l'ingérence du privé;Contre les

compressions budgétaires affectant les cégeps et l'ensemble des services publics.»
(Cette nouvelle proposition deviendra la proposition 1.7), Frédérick Armstrong appuie

Le vote est demandé sur la proposition de scission de la proposition 1.6

Proposition de scission de la proposition 1.6 adoptée à majorité

Le vote est demandé sur la proposition 1.6

Proposition 1.6 telle que scindée adoptée à majorité (91 pour, 5 contre, 5 abstentions)

Amendement à la proposition 1.7, tel que formulé par Sébastien Sicard-Dequoy:
«Après «Contre toute hausse de frais», modifier par «dans une perspective de maximisation de l'accessibilité aux études supérieures»», Guillaume Bertrand appuie

Proposition de mise en dépôt de l'amendement à la proposition 1.7 formulée par Alexandre, Daniel Larose appuie

Le vote est demandé sur la proposition de mise en dépôt

Proposition de mise en dépôt de l'amendement à la proposition 1.7 adoptée à majorité

Proposition 1.7, telle que formulée par Étienne Guérette: «Que l'on ramène sur la table l'amendement à la proposition 1.6 antérieurement mis en dépôt», Ludvic Moquin-Beaudry appuie

Discussions autour de la proposition

Proposition 1.8, telle que formulée par Karine Fradet: «Que l'assemblée générale du 2 février 2012 prenne fin», Altamir Cadieux appuie

Le vote est demandé

Proposition 1.8 adoptée à majorité

Fermeture de l'assemblée